

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu, dans la Salle du Conseil du Siège de la Banque à N'Djaména (République du Tchad), sa première réunion ordinaire de l'année le 21 mars 2019, sous la présidence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la BEAC, son Président statuaire.

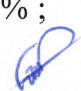
Au cours de cette séance, le CPM a pris connaissance des perspectives macroéconomiques mondiales et sous-régionales en 2019.

Au plan international, la croissance économique mondiale en 2019 devrait demeurer modeste, en rapport avec le ralentissement attendu dans certaines *économies avancées et pays émergents et en développement* sous l'effet (i) du durcissement des conditions financières, (ii) de l'essoufflement du soutien apporté par les politiques publiques dans les économies avancées, (iii) de l'impact des droits de douane appliqués entre les États-Unis et la Chine, et (iv) de la sortie éventuelle sans accord du Royaume-Uni de l'Union européenne.

Au niveau sous-régional, le CPM a passé en revue la situation économique et monétaire récente de la CEMAC, ainsi que les perspectives à court terme. En 2018, l'activité économique des pays membres a été marquée par la hausse du prix du baril de pétrole brut, l'augmentation de sa production dans certains pays, et le dynamisme du secteur non pétrolier, conjugués avec la poursuite des réformes macroéconomiques et structurelles par les Etats de la Sous-région.

Par ailleurs, les prévisions pour 2019 tablent sur : i) un taux de croissance de 3,2 % contre 1,7 % en 2018 ; ii) une stabilisation des pressions inflationnistes avec un taux d'inflation à 2,1 %, comme en 2018 ; iii) un excédent du solde budgétaire base engagements, dons compris de 0,9 % du PIB, contre un déficit de 0,7 % du PIB en 2018 ; iv) une aggravation du solde du compte courant extérieur passant de 1,6 % du PIB en 2018 à 5,0 % en 2019 et v) une expansion de la masse monétaire de 3,8 %, pour un taux de couverture extérieure de la monnaie qui se situerait autour de 65,7 % en 2019.

Tenant compte de ces perspectives macroéconomiques, après analyse du fonctionnement du marché monétaire, le CPM a décidé de maintenir inchangé :

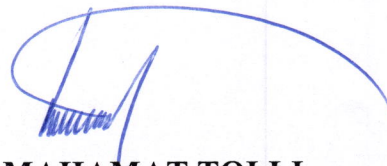
- ✓ le taux d'Intérêt des Appels d'Offres à 3,50 % ;
 - ✓ le taux de la facilité de prêt marginal à 6,00 % ;
- 

- ✓ le taux de la facilité de dépôts à 0,00 % ;
- ✓ le taux de pénalité aux banques à 8,30 % ;
- ✓ les coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % et 4,50 % sur les dépôts à vue et à terme respectivement.

Enfin, le CPM a pris acte de l'entrée en production officielle de la Centrale des bilans de la CEMAC, qui participera de l'amélioration de la disponibilité et de la qualité de l'information financière sur les entreprises non financières, gage d'un meilleur accès aux financements bancaires. /-

Fait à N'Djamena, le 21 mars 2019

Le Président du Comité de Politique Monétaire,



ABBAS MAHAMAT TOLLI